



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

épilepsie

Question écrite n° 18326

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur les difficultés rencontrées par les familles pour trouver un établissement adapté aux personnes souffrant d'épilepsie. Deuxième maladie neurologique en France, l'épilepsie touche 500 000 personnes. Cependant, on constate un nombre insuffisant de structures spécifiques pour l'accueil des épileptiques pouvant leur apporter les soins nécessaires pour une meilleure qualité de vie et une intégration sociale. Aussi, elle lui demande de lui faire connaître les mesures prises pour répondre aux attentes des malades et de leur famille.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18326

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mars 2008, page 1768

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)